



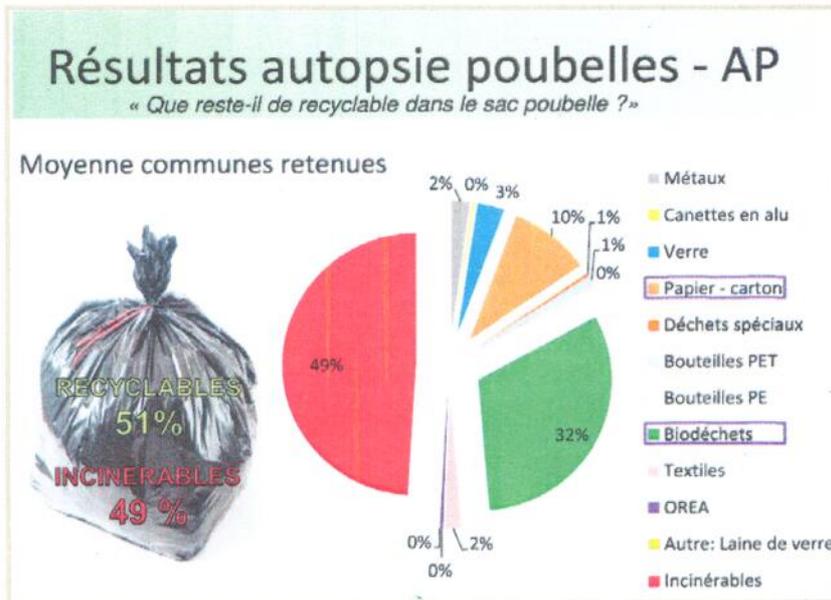
COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

NATURALISATIONS VAUDOISES: LES CONDITIONS CHANGENT

« Tour d'horizon des déchets à Cossonay » avec Bernard Ebener, Municipal

COSSONAY Trier ses déchets et les mettre au bon endroit ne constitue pas des actes anodins. Au contraire, ils demandent une certaine lucidité et un comportement adéquat. Dans la plupart des cas, les déchets sont recyclables. Ils sont ainsi des «matières premières secondaires» réutilisables à plus ou moins long terme. «Les résultats de l'autopsie de nos sacs poubelles montrent globalement que la moitié de ce qu'on y retrouve sont des matières qu'on peut recycler. Malgré les progrès réalisés, nous avons encore de gros efforts à faire. D'où ce rappel de quelques outils et principes à notre disposition», relève Bernard Ebener, Municipal.



(aucun plastique alimentaire!) et de suivre les directives à disposition au centre de tri ou sur le document «ABC-Déchets» téléchargeable du site internet www.cossonay.ch (rubrique Administration / centre de tri des déchets).

Les biodéchets

«Nous trouvons trop de biodéchets dans les ordures ménagères. Alors, que faire?» Les déchets verts (gazon, branches...) sont à déposer dans la benne correspondante au centre de tri ou, si l'on a de grandes quantités, directement et gratuitement à la compostière.

Les conteneurs à roulettes répartis dans la localité ne sont pas faits pour ça. Ils sont dévolus aux déchets alimentaires crus et cuits. «Pour ceci, utilisons des petits sacs biodégradables et non des sacs en plastique qu'on retrouve parfois dans le compost et dans la grande benne.»

Et puis, il existe aussi le compostage «personnel» dans son jardin, si on en a la possibilité.

Bouteilles en PET

Les observations sont positives, le matériel est propre, bien trié. Cependant, 800 kg de bouteilles en PET sont transportés dans une benne de 36 m³. «La benne est ainsi pleine de vide», constate le Municipal. D'où la nécessité d'écraser les bouteilles avant de les mettre en benne, ce qui permettrait de doubler, voire de tripler la quantité de marchandises, entraînant moins de transports et d'émanations de CO₂. D'où, un geste économique et écologique appréciable.



Plastiques durs

Dans le canton de Vaud, chaque commune procède «comme bon lui semble». En vue d'incinération, les plastiques durs sont mis soit dans les encombrants, soit dans les sacs poubelles taxés ou récupérés à part. À Cossonay, les plastiques durs partaient majoritairement dans la benne des encombrants. «Depuis quelques années, nous trions et les ¾ de cette matière sont recyclés», poursuit Bernard Ebener. Cepen-

dant, la Chine, qui recevait ces plastiques, en interdit dorénavant l'importation vu la piètre qualité de ce que les Européens exportent. Si aucune autre filière n'est trouvée, ces déchets spécifiques devront être incinérés comme initialement. Dès lors, afin d'essayer d'anticiper pour ne pas être trop concerné par cette mesure globale, il s'agit de mettre dans la benne uniquement des plastiques valorisables car une matière recyclable de qualité est toujours recherchée. En cas de doute, il est préférable de déposer le déchet dans la benne des en-

combrants ou de demander conseil au préposé du centre de tri.

Films plastiques, flacons, plastiques durs en big-bags

À Cossonay, ces matières sont récupérées et recyclées pour des raisons écologiques. Bien qu'elles soient recherchées, les frais de transport sont trop élevés par rapport aux quantités récupérées (2 à 3 kg par année et par habitant). Là aussi, pour maintenir cette filière, les recommandations sont de déposer uniquement des déchets de qualité

En conclusion

Finalement, il convient de favoriser en priorité le retour aux points de vente du PET, des flacons ou bouteilles plastiques non alimentaires et de collecter avec les ordures ménagères les plastiques souillés. Comme le dit un responsable du groupe des «périmètres vaudois de gestion des déchets», la consigne peut être formulée comme suit: *Recyclez ce qui est facile à collecter en termes de logistique et de qualité obtenue, puis incinérez les autres plastiques ménagers.* La conclusion est à Bernard Ebener: «En général, les déchets constituent un marché comme un autre, obéissant aux lois de l'offre et de la demande. S'ils sont de qualité, ils seront recherchés et vendus à un prix qu'on pourra mieux négocier.»

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Décision du Conseil communal

Lors de sa séance du 23 octobre dernier, le Conseil communal a adopté le préavis 13/2017 relatif à l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2018. La prochaine séance du Conseil communal aura lieu le lundi 11 décembre prochain à l'aula du Théâtre du Pré aux Moines. Nous rappelons que ces séances sont publiques. L'horaire de la séance ainsi que le détail de l'ordre du jour et les documents y relatifs pourront être consultés sur www.cossonay.ch ou sollicités au Greffe municipal dès le 24 novembre 2017.

Excréments de chiens

Cet été, la quantité d'excréments de chiens déposés par nos amis à quatre pattes à des endroits bien peu appropriés, tels que les bandes herbeuses, terrains de jeux engazonnés, etc. a considérablement augmenté. Aussi, nous rappelons aux propriétaires de chiens de bien vouloir se servir des sachets de récupération appropriés mis gracieusement à la disposition de la population afin de ramasser

ces déjections puis de les jeter dans les poubelles. Une action «propreté» sera menée par notre Secteur travaux et voirie, qui déposera des petits drapeaux indiquant l'emplacement des «cadeaux» dont chacun se passerait bien. Cette campagne se nomme «ça fait ch...! J'ai marché dedans... et lui (le chien), n'y peut rien!».

Administration communale sortie du personnel

La Municipalité offre comme chaque année à son personnel une sortie récréative, suivie d'un repas. Cette année, cette sortie aura lieu le vendredi 17 novembre. De ce fait, tous les services communaux seront fermés dès 14h00.

Abonnements Ciné-Seniors Regards 9

La Commune de Cossonay a acquis, pour la saison 2017-2018, deux abonnements Ciné-Seniors, au Cinéma de Cossonay. Ces abonnements, gratuits, sont destinés aux personnes domiciliées à Cossonay et qui ont atteint l'âge officiel de la retraite. Informations auprès du Greffe au 021 863 22 00 ou à: secretariat@cossonay.ch.

Travaux à la jonction de la route de Dizi et la route de La Sarraz

Des travaux liés au remplacement d'une conduite d'eau vont se dérouler le **mardi 31 octobre 2017** au niveau du rond-point faisant la jonction entre la route de La Sarraz et la route de Dizi. Les automobilistes seront conviés à suivre la signalisation en place. Cas échéant, des informations seront disponibles sur le site Internet communal www.cossonay.ch ainsi qu'aux piliers publics. Nous nous excusons d'ores et déjà des désagrèments que vous pourriez rencontrer et vous remercions de votre compréhension.

Mérite sportif et distinction culturelle

Nous rappelons aux sportifs et artistes méritants de la localité que les éventuelles candidatures pour l'attribution du mérite sportif et/ou de la distinction culturelle pour l'année 2018, basées sur des performances en 2016 et 2017, sont à remettre au Secrétariat municipal, jusqu'au 31 décembre 2017.

LA MUNICIPALITÉ DE COSSONAY

CLAC INFO

CENTRE DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE COSSONAY

Salut à tous! Le CLAC a fait sa rentrée en douceur fin août. Depuis plusieurs expériences collectives s'y sont déroulées. Comme par exemple nos soirées jeux de société/repas ou nous échangeons autour d'un nouveau jeu «TABOU XXL», après avoir mangé un bon repas concocté par nos soins.

Le CLAC c'est aussi ce semestre des cours de renforcement musculaire et des activités sportives libres tous les mercredis entre 14h30 et 16h au gymnase du PAM 3. Ces séances sont gratuites pour les jeunes de Cossonay et à 10CHF (adhésion au CLAC annuelle pour les jeunes hors Cossonay). Suivi de l'hebdomadaire «Smoothie Time», où nous vous concoctons un jus de fruit diététique après la séance sportive. Nous organisons le 10 novembre prochain une grosse sortie pour le spectacle de KAMEL LE MAGICIEN à Genève. La sortie est à 15 CHF pour ce superbe spectacle qui est assez cher normalement (plus de 50 CHF la place). N'hésitez pas à profiter du CLAC pour vous y inscrire!

Aussi, chers parents, si vous souhaitez recevoir notre newsletter mensuelle pour connaître les activités du mois proposées au CLAC, n'hésitez pas à nous contacter pour nous passer vos coordonnées. A bientôt au CLAC! ■

SEPTEMBRE:	OCTOBRE:	NOVEMBRE:	DÉCEMBRE:
1-Repas, jeux de société 15-États 101 29-Tour du monde culinaire*	6-Cool Club Sandwich* 11-Festepart Vacances (Bret, Graffli) 27-Souper pour 1001 Pères	3-Halloween 10-Kamel le magicien 19-Tournoi Fife 26-Tour du monde culinaire*	6-Cool Club Sandwich* 22-Repas de Noël

Image: Pat Perry

079/946 79 89 (CLAC) 3048@PAM3.COM

PUB



COSS-AÎNÉS INFO

Activités à Cossonay pour les seniors, mois de novembre 2017



VENEZ PASSER UN DIMANCHE EN AGREABLE COMPAGNIE. Dimanche 19 novembre à 11h30 à l'Espace Landry à Cossonay. Raclette, dessert et boissons, 20frs tout compris. Renseignements et inscriptions jusqu'au 15 novembre auprès de Lucia Keller 021 861 18 32 ou Rémy Dupuis 079 622 24 86. Transport à disposition sur demande.

COURS D'INFORMATIQUE à Cossonay. Mardi de 8h30 à 11h30. 14 et 21 novembre, atelier «Astuces et questions». Renseignements et inscriptions obligatoires au 024 425 78 36 ou christine.logoz@vd.prosenectute.ch

Rendez-vous jeux: 29 novembre de 14h à 17h. Paroisse catholique de Cossonay, ch. du Passoir 5. Participation 5 frs, collation comprise. Renseignements auprès de Marlyse Landry, 079 562 87 64.

Tables d'hôtes

Inscriptions 48h à l'avance auprès de l'hôtesse, transport à disposition. Participation 15 frs.

Table Surprise	mercredi 15 et	Ariane Chevrain
Petite Rue 13	dimanche 26 novembre	021 861 42 35
Table au bistrot	mardi 7 novembre	Lucia Keller
Restaurant PAM		021 861 18 32

7 novembre: 14h30 Ciné-Seniors, «L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE»

Groupe de marche: renseignements chez Marlyse Landry 079 562 87 64
2 novembre: Du Lac de Joux aux Croisettes.

16 novembre: De Palézieux à Puidoux par le lac de Bret.

30 novembre: Entre Mèbre et Venoge.

Groupe de balade (1 heure): tous les lundis. Rdv Espace Landry, 9h00. Renseignements auprès de Françoise Martelli, 021 861 22 23.

Renseignements généraux auprès de l'animatrice régionale. Christine Logoz: 024 425 78 36 ou 079 501 46 25